

État de présence :

Membre (Maire, adjoints, conseillers)	Présent(e)	Absent(e)	Procurator	Excusé(e)	Pouvoir	Membre (Maire, adjoints, conseillers)	Présent(e)	Absent(e)	Procurator	Excusé(e)	Pouvoir
Benoît GUIOST	X					Clément PETITPREZ	X				
Christiane VITO	X					Clothilde FRESSANCOURT	X				
Yvon BRUNELLE	X					David LOCQUENEUX	X				
Carine FREHAUT	X					Pauline PETIT			X		Benoît GUIOST
Maxime HONORE			X		Yvon BRUNELLE	James PIRET	X				
Christine BISIAUX	X					Alexandra LERCH		X			
Thierry SALOMEZ	X					Jean DEROISSART	X				à partir de 20h40
Chantal PISSON	X					Noemi DEVALLEZ			X		Jean DEROISSART
Sébastien DUBRAY	X					Sébastien LOUVRIER	X				
Elisabeth CARPENTIER	X										

Nombre de présents : 15 - Nombre de procurations : 3 - Nombre total de voix : 18

M. Benoît GUIOST , Maire ouvre la séance à 20H11

Point n° 1 : Approbation du compte-rendu de la séance précédente

M. le Maire propose à l'assemblée de parcourir le compte rendu de la réunion précédente pour pouvoir le valider et le publier.

M. le Maire demande à l'assemblée s'il y a des commentaires sur le compte-rendu de la séance précédente. Aucun commentaire n'est fait.

M. le Maire demande à l'assemblée de valider le compte-rendu de la séance précédente tel qu'il est publié sur le site internet de la commune.

Nombre d'élus présents : **14** Votants (élus présents et pouvoirs) : **16** Exprimés : **16**

Votes pour : **16** Abstentions et nuls : **0** Votes contre : **0**

Le point est approuvé à l'unanimité

Point n° 2 : Désignation du secrétaire de séance

Clément Petitprez est désigné secrétaire de séance

Point n° 3 : Compte-rendu des décisions prises par le maire sous délégation du conseil municipal

M. le Maire déclare qu'il n'a pas pris de décision sous délégation du Conseil Municipal depuis le dernier conseil.

**Point n° 4 : Validation de la proposition de la commission d'appel d'offre pour l'attribution du Lot 1 -
Extension Groupe Scolaire**

M. le Maire rappelle qu'un appel d'offre avait été lancé en mai 2022 pour la construction de l'école, 15 lots avaient été alors validés. Seul le lot numéro 1 : VRD (Espaces verts et mobiliers extérieurs) avait été infructueux. Afin d'avoir le meilleur prix possible la commune a organisé a sollicité plusieurs entreprises afin de recevoir une offre et pouvoir réaliser une procédure négociée. Trois candidats ont répondu à l'offre. Cinq mois ont été nécessaires pour que les entreprises répondent à l'offre du VRD.

M. le Maire informe l'assemblée que la commission d'appel d'offre a choisi l'entreprise Idverde comme prestataire pour le VRD. L'entreprise répond à tous les critères du marché et propose le prix le moins élevé. Les travaux du VRD débuteront en Juin 2023.

M. le Maire demande à l'assemblée de valider cette proposition du choix de l'entreprise Idverde pour le lot 1 : VRD, dont le montant s'élève à 208 849,37 € HT.

Nombre d'élus présents : **14** Votants (élus présents et pouvoirs) : **16** Exprimés : **16**

Votes pour : **16** Abstentions et nuls : **0** Votes contre : **0**

Le point est approuvé à l'unanimité

M. Jean Deroissart rejoint l'assemblée.

Point n° 5 : Jurés criminels

M. le Maire fait part à l'assemblée de la circulaire du 15 Avril 2023 relative à la constitution de la liste préparatoire de la liste des jurés de la cour d'assises du Nord au titre de l'année 2024.

M. le Maire explique la procédure pour la constitution des Jurés Criminels suivante : il faut effectuer un tirage au sort en utilisant la liste générale des électeurs 2023.

Le conseil municipal a tiré au sort les jurés criminels par désignation sur la liste électorale selon les instructions de la circulaire. Les noms des jurés tirés seront transmis à la Cour d'Appel de DOUAI.

Les deux jurés tirés au sort pour la ville de Gommegnies sont :

Benoît Dehaynain : 281 rue célestin Hennion né en 1979

Thierry Rorive : 96 route du Quesnoy né en 1967

Point n° 6 : Questions et informations diverses

M. le Maire évoque quelques points d'information :

- Démarrage des travaux du terrain multisport ce mardi 2 mai pour une durée de 15 jours
- 8 mai : Cérémonie : 10h messe, 11h monument aux morts, et à l'issue de la cérémonie il y aura une remise des médailles d'honneur du travail
- 6 mai : concert orgue et voix dans l'église de Gommegnies à 20h
- 19 mai : 4 jours de Dunkerque passe à Gommegnies : circulation interdite route du Quesnoy et route de Bavay
- 27 et 28 mai : Festival Pop & Corn
- 11 juin : Brocante de la Foire de la Licorne

M. Benoît GUIOST , Maire, clôture la séance à 20H54